

Revue de presse

JANVIER-FÉVRIER 2012



Relations Presse • Relations Publiques
Véronique Michel

**ECONOMIE SOCIALE
et solidaire**

REGATE



Tarn. Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire en pleine expansion, c'est une coopérative d'activité et d'emploi du Tarn qui a été récompensée, hier soir. Elle est, dans son domaine, la seconde plus importante de France. Concrètement, le porteur de projet est embauché en CDI à temps partiel puis rémunéré avec son propre chiffre d'affaires. Acteur reconnu du monde de l'économie sociale, la Mutuelle du Rempart a tenu à remettre le prix à Félicie Domene, la présidente de Regate.

L'entreprise Régate primée pour son innovation sociale

prix

La SCOP (société coopérative et participative) Régate vient d'être récompensée par les Septuors dans la catégorie économie sociale et solidaire. Ce prix, décerné par le groupe Dépêche du Midi, couronne l'innovation sociale de l'entreprise qui place l'humain au cœur du développement économique. Elle permet à des porteurs de projets et entrepreneurs de travailler de façon autonome, dans un cadre collectif et sécurisé : la coopérative d'activités et d'emploi.

Cette entreprise donne le droit d'entreprendre, quel que soit son parcours de vie, son niveau d'études, son métier, son âge. Elle déclenche des talents et permet aux hommes et aux femmes de ne plus craindre de lancer une activité indépendante. Intégrer Régate, c'est écarter le risque de s'isoler et de se retrouver seul, confronté aux problématiques complexes de l'entreprise. Forts de leur savoir-faire, les entrepreneurs de Régate se forment, auprès d'une équipe d'appui (13 personnes), à leur futur métier de dirigeant ; leur suivi personnalisé, les ateliers thématiques collectifs, l'aide comptable et juridique, les outils informatiques proposés, renforcent leurs chances de pérenniser leur activité. Le statut de salarié leur garantit l'avantage considérable de la protection sociale et de la responsabilité professionnelle.

À l'issue de leur parcours dans la coopérative d'activités, certains entrepreneurs poursuivent l'aventure et deviennent associés. Régate devient leur entreprise ; une entreprise partagée dans laquelle ils développent durablement leur emploi. 95% des entreprises créées à l'issue d'un parcours en CAE poursuivent leur activité, passé le cap fatidique des trois ans. Depuis sa création en 1999 à Castres, Régate a suivi plus de 800 entrepreneurs. Multigénéraliste, elle a constitué en 2007 Régabât, une CAE réservée aux métiers du bâtiment.

Tandis que le modèle économique actuel atteint ses limites, Régate prouve qu'il est possible de créer de la richesse autrement. Le prix qu'elle vient de remporter fait écho à la déclaration de l'ONU « Année 2012, Année des Coopératives » .

L'entreprise Régate primée pour son innovation sociale

La SCOP (société coopérative et participative) Régate vient d'être récompensée par les "Septuors" dans la catégorie Économie sociale et solidaire. Ce prix couronne l'innovation sociale de l'entreprise qui place l'humain au cœur du développement économique. Depuis sa création en 1999 à Castres, Régate a suivi plus de 800 entrepreneurs. Multigénéraliste, elle a constitué, en 2007, Régabât, une CAE réservée aux métiers du bâtiment. Tandis que le modèle économique actuel atteint ses limites, Régate prouve qu'il est possible de créer de la richesse autrement.

Régate primée pour son innovation sociale

Régate, la société coopérative et participative tarnaise, a reçu un Septuor, le concours organisé tous les deux ans par La Dépêche du Midi, dans la catégorie Economie sociale et solidaire. Un secteur représentant 11,5% de l'emploi régional, soit plus de 110.000 salariés pour 11.625 entreprises. Sur la vingtaine d'entreprises pré-sélectionnées, Régate fait ainsi partie des sept lauréats de cette sixième édition à avoir reçu un prix.

Seconde plus importante de France de son secteur, la coopérative d'activités et d'emploi (CAE) Régate, qui donne à des porteurs de projets et à des entrepreneurs la possibilité de travailler de manière autonome dans un cadre collectif, sécurisé, a été récompensée par la Dépêche du Midi pour son innovation sociale « qui place l'humain au coeur du développement économique », commente Coralie Hollard, directrice adjointe de Régate avant de préciser : « Nous sommes très heureux de cette récompense qui encourage l'expérimentation, le savoir-faire et le développement portés par des hommes et des femmes qui souhaitent lancer et pérenniser leur activité ». En effet, les entrepreneurs de Régate se forment, auprès d'une équipe d'appui de 13 personnes, à leur futur métier de dirigeant. Un suivi personnalisé, des ateliers thématiques collectifs, l'aide comptable et juridique, des outils informatiques proposés, renforcent leurs chances de pérenniser leur activité. Le statut de salarié leur garantit l'avantage considérable de la protection sociale et de la responsabilité professionnelle. À l'issue de leur parcours dans la coopérative d'activités, certains entrepreneurs poursuivent l'aventure et deviennent associés. Régate devient leur entreprise. Une entreprise partagée, dans laquelle ils développent durablement leur emploi. 95% des entreprises, créées à l'issue d'un parcours en coopérative d'activités et d'emploi, poursuivent leur activité, passé le cap fatidique des trois ans. 10% d'entre elles restent dans ce cadre et 30% de leurs dirigeants s'installent à leur compte. Depuis sa création en 1999 à Castres, Régate a suivi plus de 800 entrepreneurs. Généraliste, elle a constitué, en 2007, Régabât, une CAE réservée aux métiers du bâtiment. Les deux structures réalisent aujourd'hui trois millions de chiffre d'affaires avec 150 entrepreneurs salariés. A.-M. B

Sur la photo : de gauche à droite : Myriam Saint Léger, entrepreneur associée Régate, Sébastien Kremer, accompagnateur Régabât, Félicie Domène, présidente de Régate et les représentants de la mutuelle du Rempart (au centre et à droite)